

BULLETIN HEBDOMADAIRE
N° 03 du lundi 6 juillet 2015



Permanences téléphoniques du Secrétariat :

	Lundi	15 h 30 – 20 h 00
	Mardi – Mercredi – Jeudi :	09 h 30 – 11 h 00 et 13 h 30 à 16 h 00
	Vendredi	09 h 30 – 12 h 00
Ouverture du Comité :	Lundi	09 h 00 – 20 h 00
	Mardi – Mercredi – Jeudi	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 00
	Vendredi	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

SOMMAIRE

ANNEXES

INFOS GENERALES

MEMBRES PRESENTS :	
Mmes	BROLIRON – CHENU – GRIMAUD
Mrs	ARNAUD – BETTON – BROLIRON - PETITJEAN



Le Comité Directeur vient d'apprendre le décès de Madame Annie GAY, membre de nombreuses années au Comité Directeur du Comité de la Savoie et Présidente de la Commission Sportive.

Le Comité Directeur présente à son époux, Jean-Claude GAY, ancien Président du Comité de Savoie ainsi qu'à sa famille, leurs sincères condoléances.

AFFILIATIONS

A ce jour, les clubs suivants n'ont pas envoyé leur affiliation et le règlement correspondant.

AUBENAS – DIE – EROME – LA ROCHE DE GLUN (imprimé affiliation) – MONTELIMAR – MONTPEZAT SOUS BAUZON – PORTES LES VALENCE – RUOMS – ST PIERRE DE BŒUF – SAVASSE – SERRIERES

SANS CE DOCUMENT, vous ne pouvez être affilié.

Cette non-affiliation entraîne la problématique suivante :

- Toutes les correspondances du comité sont envoyées automatiquement au correspondant de la saison 2014-2015 et non au correspondant de la saison 2015-2016 si changement.
- Vous ne pouvez pas saisir vos licences
- Pour les engagements des équipes, il est nécessaire d'être affilié

ANNUAIRE 2015-2016 - CLUBS

A ce jour, les clubs suivants n'ont pas envoyé leur fiche renseignement CLUB.

ANDANCE – BOURG DE PEAGE – CHANTEMERLES LES BLES – CHATEAUNEUF SUR ISERE – CHOMERAC – DEUME – DIE – EPINOUZE – EROME – LAMASTRE – LES VANS – NYONS – PIERRELATTE – PORTES LES VALENCE – ROIFFIEUX – RUOMS – ST PIERRE DE BŒUF – SAVASSE – SERRIERES – TAIN TOURNON – VALENCE BOURG – VERNOSC DAVEZIEUX

Nous vous demandons de bien vouloir nous la retourner au plus vite dûment complétée (avec les informations de la saison 2015-2016) afin d'établir l'annuaire 2015-2016 avant la fermeture du comité le 3 août 2015.
Par avance, merci.

Lors de l'Assemblée Générale de la Ligue des Alpes, il a été remis pour chaque club des ballons.
En l'absence de certains clubs de la Drôme Ardèche, ces ballons seront au Comité et pourront être récupérés durant les horaires d'ouverture suivants :

Ouverture du Comité :	Lundi	09 h 00 – 20 h 00
	Mardi – Mercredi – Jeudi	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 00
	Vendredi	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Liste des clubs concernés :

ANNEYRON – CHANTEMERLE LES BLES – DEUME BASKET – GENISSIEUX –LARGENTIERE – LA ROCHE DE GLUN – LA VOULTE – LES VANS – LE TEIL – MONTELIER – NYONS – PIEGROS LA CLASTRE – PRIVAS – ST PAUL TROIS CHÂTEAUX –ST PIERRE DE BŒUF – ST SORLIN

FERMETURE DU COMITE DROME ARDECHE

Le Comité Drôme Ardèche sera fermé du 3 au 28 août 2015 inclus.



LICENCES
SAISON 2015-2016

Afin de préparer au mieux la saison 2015-2016, nous vous demandons de bien vouloir respecter les éléments suivants :

RENOUVELLEMENTS – CREATIONS

- Remplir tous les champs de l'imprimé de demande de licence
  Si des changements sont à effectuer, bien les saisir sur FBI V2, préciser une adresse e.mail en cas d'envoi personnel aux licenciés pour les diverses manifestations du comité.
- Vérifier le certificat médical (tampon, date et signature du médecin)
- Remplir la partie assurance (nom, date, choix de l'option assurance, signature)
  Ci-dessous Règlement assurance - chapitre 2 – Effet, durée et modification de garanties
  A lire IMPERATIVEMENT par les licenciés.

CHAPITRE 2. EFFET, DUREE ET MODIFICATION DES GARANTIES

A. EFFET ET DUREE DES GARANTIES

1. Pour les Assurés détenteurs d'une Licence délivrée par un club, les garanties sont acquises le jour de la délivrance de la Licence et restent acquises pour toute la durée de validité de la dite Licence.
   Pour les adhésions intervenant en cours d'année, la garantie est acquise le lendemain à 12 heures suivant la date de qualification par l'organisme compétent, aucun prorata de prime ne sera effectué, la prime annuelle sera due dans son intégralité. Chaque adhésion se renouvelle automatiquement par tacite reconduction à chaque échéance annuelle fixée au terme de la saison sportive (1[er] JUILLET, ZERO HEURE), sauf dénonciation effectuée de la part du licencié par courrier recommandé avec accusé de réception expédié à la FFBB, au plus tard le 31 mai de l'année en cours de la Licence.
   Les garanties cessent de plein droit dès lors que l'Assuré n'est plus licencié auprès de la FFBB sans qu'il soit pour autant dérogé aux dispositions du paragraphe D chapitre 3 : « Fonctionnement des garanties dans le temps ».
2. Pour les Assurés détenteurs d'une Licence Contact, les garanties prennent effet à la date de délivrance de la Licence et sont acquises pendant toute la durée de validité de ladite Licence.
3. Pour les personnes prêtant bénévolement leur concours à l'encadrement ou à l'organisation des activités, les garanties prennent effet uniquement durant leur bénévolat.
4. Pour les personnes s'initiant à la pratique du basket-ball et pour les joueurs à l'essai, sans Licence, la garantie prend effet dès l'instant où elles s'initient ou s'essaient à cette pratique et cesse dès la fin de l'initiation ou de l'essai.
5. Pour les joueurs en cours de qualification à condition qu'ils soient inscrits dès leur première activité donnant lieu à une autorisation provisoire, sous réserve de la régularisation de leur Licence, la garantie prend effet dès leur inscription lors de leur première activité et au plus tard à la date du début des championnats.

Le présent contrat groupe souscrit entre la FFBB et l'Assureur expirera de plein droit et sans autre préavis le 1[ER] JUILLET 2017 – 0 HEURE.

B. NON CUMUL DE GARANTIES

Si un Assuré était détenteur de plusieurs Licences, l'engagement de l'Assureur serait en tout état de cause limité à une seule et même Licence que ce soit pour les garanties Individuelle Accident ou Responsabilité dans la limite des montants indiqués dans le Chapitre 5 TABLEAU DES GARANTIES.

C. MODIFICATION DES GARANTIES

Selon l'option choisie par l'Assuré sur le formulaire de demande de Licence, en plus de la garantie Responsabilité Civile décrite au chapitre 3, les garanties sont les suivantes et détaillées dans le chapitre 4 'Individuelle Accident' :

- **option A** : « Frais médicaux suite à Accident », « Décès suite à Accident », « Invalidité permanente suite à Accident », « Assistance Rapatriement »,
- **option B** : garanties de l'option A ainsi que la garanties complémentaire « Indemnités journalières suite à Accident » et « Assistance vie quotidienne »,
- **option C** : « Garantie invalidité complémentaire » à l'option A ou B.

Chaque Assuré détenteur d'une Licence en cours de validité peut modifier l'option qu'il a souscrite, en remplissant une nouvelle demande de Licence qui devra être expédiée en recommandé avec accusé de réception au siège de la FFBB. La prime d'assurance sera perçue dans sa totalité et ce, quelle que soit la date de souscription à l'option. La modification sera effective le lendemain à 12 heures suivant la date de réception du formulaire de demande au siège de la FFBB. Pour les modifications intervenant à l'échéance, la prime à régler sera celle de la nouvelle option souscrite. Pour les modifications intervenant au cours de la période de validité de la Licence, aucun remboursement de prime ne sera effectué pour les Assurés passant de l'option B à l'option A ou de l'option C à l'option A ou B ; de même qu'aucun calcul de prorata ne sera effectué pour la perception de prime correspondant à l'augmentation des capitaux garantis pour les Assurés passant de l'option A à l'option B, la prime de la Licence sera due dans son intégralité.

- Surclassement (dans la case catégorie, préciser la catégorie vers laquelle le joueur va jouer et non la catégorie du licencié, préciser le niveau d'intervention : département, région, national)
  ex : un U17 peut jouer en U20 ou séniors, préciser vers U20 ou cocher la case séniors, préciser département, région, national

1ère famille obligatoire *(1seul choix possible)*	2ème famille optionnelle *(1seul choix possible)*	Catégorie	Niveau d'intervention
□ **Joueur** - □ *Compétition* - □ *Loisir* - □ *Entreprise*		□ Senior ou □ U____	Niveau de pratique le plus élevé (obligatoire) : ……………………………

MUTATION

- Même conditions que pour les renouvellements et créations
- Photo et récépissé du recommandé

	**A l'attention des clubs** **PROCEDURE LICENCES PRE-REMPLIES**

Pour une question de visibilité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre la procédure suivante à vos licenciés pour les imprimés

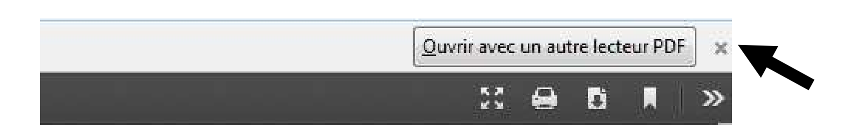
1. Allez sur le site de la Fédération, lien « Imprimés »



2. Cliquer sur le lien « Formulaire de demande de licence »

Licence
Club
Formulaire de demande de licence (création - renouvellement - mutation)
Demande de modification de couleur licence
Demande de licence AS Haut-Niveau

3. Ouvrir ce document en PDF



Le formulaire apparaît avec les champs à remplir.

Remplissez le formulaire suivant. Vous pouvez enregistrer les données saisies dans ce formulaire.

Sélect. les champs existants

▾ Outils de remplissage et signature

Ajouter du texte

Ajouter une coche

Apposer des initiales

Apposer une signature

▸ Envoyer ou collecter les signatures

▸ Utiliser des certificats

DEMANDE DE LICENCE

Création Renouvellement Mutation

Photo

Comité Départemental de

Nom du groupement sportif

N ° club

Ce formulaire sera remis au médecin pour le certificat médical et remis au club pour saisie de la licence avant envoi au Comité.

OPTION ASSURANCE

Le licencié doit OBLIGATOIREMENT notifié l'option assurance choisie, daté et signé la partie assurance même si vous ne souhaitez pas d'assurance.

Si le licencié désire changer d'option assurance cette saison 2015-2016, il doit en informer la FFBB par courrier recommandé.

La personne en charge des licences doit bien vérifier les licences lors de la saisie et procéder à :

- changement coordonnées (adresse, e.mail, téléphone)
- vérifier l'option assurance du licencié (si changement, informer le licencié de la procédure à suivre auprès de la FFBB)



RAPPEL

EUROBASKET 2015

Championnats neutralisés par la FFBB

« La France a la chance d'accueillir l'Eurobasket du 5 au 20 septembre 2015 à Montpellier et Lille.

Nous avons besoin de la mobilisation de tous. C'est pourquoi, à évènement exceptionnel, décision exceptionnelle : il a été décidé de geler :

- Les compétitions officielles nationales, régionales, départementales,
- Les regroupements de stage (ex : entraineurs, officiels) sauf les tournois

pendant toute la durée de l'Eurobasket, du 5 au 20 septembre inclus. »

COMMISSION SPORTIVE

Ci-dessous la composition des divisions 2015/2016 ainsi que les inscriptions des équipes en 1DM, HF, U20 Masculins et U20 Féminins à ce jour.

Les calendriers seront établis dans la 2ème quinzaine de juillet.
Pour les divisions 1DM, HF, U20 Masculins et U20 Féminins, les calendriers seront établis ultérieurement.

ENGAGEMENTS SENIORS MASCULIN 2015/2016

EXCELLENCE	1ERE DIVISION	PROMOTION EXCELLENCE
GUILHERAND GRANGES 1	ENT. LA VALLOIRE	ANDANCE
VALENCE BOURG BASKET 2	ST MARCEL LES ANNONAY 3	BCNA 3
ST JEAN DE MUZOLS	ECLASSAN 2	VANAU 1
LA VOULTE 1	ST PAUL TROIS CHATEAUX 2	MERCUROL 2
ST MARCEL LES ANNONAY1	BEAUMONT	MANTAILLE 3
RHODIA 1	MONTELIER 2	ST SORLIN 1
PIERRELATTE	DEUME	VALENCE BOURG BASKET 3
MONTELIMAR 2	ST PERAY 2	ST VALLIER 4
CREST SAILLANS	VERNOSC DAVEZIEUX 4	ST PERAY 1
LE CHEYLARD 1	ROIFFIEUX 2	MONTELIER 1
ST PAUL TROIS CHATEAUX 1	RHODIA 2	BOURG DE PEAGE 2
ROIFFIEUX 1	ECLASSAN 3	PORTES LES VALENCE

HONNEUR
LA VOULTE 2
MERCUROL 3
PIEGROS LA CLASTRE
VERNOSCDAVEZIZUX 3
GENISSIEUX
TAIN TOURNON
CHANTEMERLE LES BLES
ST MARCEL LES ANNONAY 2
ST PIERRE DE BŒUF
GUILHERAND GRANGE 2
BCNA 4
ST SORLIN 2

ENGAGEMENTS SENIORS FEMININ 2015/2016

EXCELLENCE	HONNEUR	PROMOTION EXCELLENCE
CHATEAUNEUF SUR ISERE	ANNEYRON 2	RHODIA 2
ST JEAN DE MUZOLS 3	GUILHERAND GRANGES	TAIN TOURNON
VERNOSC DAVEZIEUX 1	CHANTEMERLE	ECLASSAN
BOURG DE PEAGE	ENT. LE CHEYLARD/LAMASTRE (à confirmer engagement)	ST PERAY
ENT. MAUVES/MERCUROL	CREST SAILLANS	ST SORLIN
CHOMERAC	PIEGROS LA CLASTRE	VALENCE BOURG BASKET 2
ANNEYRON 1	MONTELIER	CHAVANAY 2
ST MARCEL LES ANNONAY 1	VANAU 1	ST VALLIER 2
ENT PORTES DE PROVENCE (SAVASSE)	DEUME	VERNOSC DAVEZIEUX 2
ENT. HAUTERIVES/EPINOUZE	ANDANCE 2	ROIFFIEUX 1
MONTELIER	DIE	LA VOULTE
AUBENAS	ST MARCEL LES ANNONAY	SARRAS
	BCNA 3	
	ROIFFIEUX 2	

U20 MASCULIN	U20 FEMININ
ST MARCEL LES ANNONAY	ST MARCEL LES ANNONAY
ST PAUL TROIS CHATEAUX	DEUME
ST PERAY	ENT. PIERRELATTE/ST PAUL
DEUME	CTC PORTES DE PROVENCE
PIERRELATTE	LE TEIL
CTC PORTES DE PROVENCE	ST SORLIN
BOURG DE PEAGE	HAUTERIVES
MERCUROL CHANOS CURSON	MONTELIER
CREST SAILLANS	ENT. AES ((Andance Eclassan Sarras)

COMMISSION QUALIFICATIONS

MUTATIONS qualifiées au 1er juillet 2015

TYPES	NOMS – PRENOMS	DE	POUR	SURCL.
C1	VOGELSINGER MATHIEU	LA ROCHE DE GLUN	CHATEUANEUF	D
C1	PIZON CHARLINE	PRIVAS	CHOMERAC	D
C1	VIGNON CAMILLE	PIEGROS	CREST/SAILLANS	
C1	BARADEL THOMAS	PIEGROS	CREST/SAILLANS	D
C1	PINCHINOT VINCENT	SAULCE	CREST/SAILLANS	
C1	GUIER ELIAS	PIEGROS	CREST/SAILLANS	
C1	ELKHMOULLI EMMA	PIEGROS	CREST/SAILLANS	
C1	TERRAS OLYMPE	USC PORTES	GUILHERAND GRANGES	
C1	CHAUFAILLE AURELIE	USC PORTES	GUILHERAND GRANGES	
C1	AVOND GAUTHIER	SAINT PERAY	GUILHERAND GRANGES	D
C1	DOS SANTOS MANUEL JOSE	VALENCE BOURG BASKET	GUILHERAND GRANGES	
C1	BURGUETE LAURENT	USC PORTES	GUILHERAND GRANGES	
C1	CHAMPETIER MATHIEU	VALENCE BOURG BASKET	GUILHERAND GRANGES	
C1	DELCUSE LENNY	USC PORTES	GUILHERAND GRANGES	
C1	NARDONE CLARA	JARCIEU	HAUTERIVES	
C1	LACOUR ADELINE	JARCIEU	HAUTERIVES	D
C1	FRANDON MATHILDE	JARCIEU	HAUTERIVES	D
C1	OLLIVIER ANTHONY	GUILHERAND GRANGES	LA VOULTE SPORTIF	
C1	PELLETIER ANATOLE	ASBPG	LA VOULTE SPORTIF	
C1	COUPON MAXIME	NYONS	HORS ASSOCIATION	
C1	FARICELLI SOFIEN	MONTELIMAR	PIERRELATTE	
C1	BERAUD MATHIEU	TAIN TOURNON	SAINT JEAN DE MUZOLS	
C1	SEUX CHLOE	BCNA	SAINT JEAN DE MUZOLS	D
C1	FRANCOIS ELLIOT	TAIN TOURNON	SAINT VALLIER	N
C1	PEYROLLET MATHIS	E CLASSAN	SAINT VALLIER	D
C1	OTTONE CANDICE	JARCIEU	SAINT VALLIER	D
C1	BASTIN ELSA	ST MARCEL LES ANNONAY	VANAU	

MUTATIONS qualifiées au 6 juillet 2015

C1	CHARRA Maxime	BCNA	SAINT JEAN DE MUZOLS	
C1	FERNANDEZ Corentin	MERCUROL	SAINT JEAN DE MUZOLS	D
C1	SAME Darius	SAINT VALLIER	MANTAILLE	
C1	RODRIGUES Baptiste	JARCCIEU	MANTAILLE	D
C1	COASSE Yann	MONSTEROUX	MANTAILLE	
C1	DESPLANQUES Clarisse	ST MARCEL	DEUME	
C1	FERRER Manon	VALENCE BOURG BASKET	PIEGROS	D
C1	KHERBACHE Maëlys	PIEGROS	CREST SAILLANS	D
C1	DUCLAUD David	PIEGROS	CREST SAILLANS	
C1	VASSY Théau	TAINT TOURNON	MANTAILLE	

C1	D'ERNIVILLE Marie	PORTES LES VALENCE	SAVASSE	
C1	MOULIN Romane	SAINT VALLIER	BCNA	
C1	KADIM Lilas	VERNOSC DAVEZIEUX	BCNA	D
C1	DENAVEAUX Elsa	VERNOSC DAVEZIEUX	BCNA	D
C1	PESSEAS Rachel	ANNEYRON	HAUTERIVES	
C1	DURAND Océane	ANNEYRON	HAUTERIVES	
C1	BESSON Noé	GUILHERAND GRANGES	ANDANCE	
C1	FRAGNOUD Noah	SERRIERES	ANDANCE	
C1	GUERRY Luc	SABLON SERRIERES	ANDANCE	
C1	VERNET Sylvaine	SARRAS	ANDANCE	
C1	GABERT Dylan	MANTAILLE	ANDANCE	R
C1	CHEVROT Kevin	VANAU	ST MARCEL LES ANNONAY	
C1	ANDRE Mathieu	BCNA	ST MARCEL LES ANNONAY	
C1	TOMASZEWSKI Adrien	BCNA	ST MARCEL LES ANNONAY	
C1	BRUYERE Marion	SARRAS	ST MARCEL LES ANNONAY	R
C1	FAYARD Gilhian	BEAUMONT	GUILHERAND GRANGES	
C1	VALLET Grégory	PORTES LES VALENCE	MANTAILLE	
C1	LOUCHENE Lydia	RHODIA	SERRIERES	
C1	ROSIER Ludivine	RHODIA	SERRIERES	D
C1	FANGET Lucie	RHODIA	SERRIERES	
C1	ARCHIER Alicia	RHODIA	SERRIERES	
C1	LOUCHENE Assia	RHODIA	SERRIERES	D
C1	MANDON Lorette	VALENCE BOURG BASKET	SAINT JEAN DE MUZOLS	
C1	BAUGIRAUD Oriane	EROME	SAINT JEAN DE MUZOLS	R
C1	GILLES Tom	ANDANCE	SAINT VALLIER	R
C1	POIZAT Mathéo	SAINT SORLIN	SAINT VALLIER	
C1	BONNAVE Jonathan	MANTAILLE	ANDANCE	

COMMISSION DISCIPLINE

DECISIONS AFFAIRES DISCIPLINAIRES – LIGUE DES ALPES

Dossier CD 2014-2015 n° 14 – Romain ALBERTEAU

Motif : 4 fautes techniques et/ou disqualifiantes

Suspension du vendredi 2 octobre 2015 au dimanche 11 octobre 2015 inclus

DOSSIER CD 2014-2015 n° 15 – Nicolas FAVERDIN

Motif : 4 fautes techniques et/disqualifiantes

Suspension du vendredi 2 octobre 2015 au dimanche 11 octobre 2015 inclus

COMMUNICATION



http://www.billetterie-basketeuro2015.com/fr/COMPETITION



Du 5 au 20 septembre, la France accueillera l'événement majeur du basket européen. Qualificatif pour les Jeux Olympiques de Rio en 2016*, l'EuroBasket 2015 dont le niveau s'annonce très élevé, réunira une grande majorité des meilleurs joueurs du monde.
L'enjeu est double pour les Bleus.
Outre le titre continental à défendre, une qualification directe pour les Jeux Olympiques de Rio 2016 est en jeu.

(*) Les 2 Finalistes de l'EuroBasket 2015 se qualifient directement pour les Jeux Olympiques de Rio en 2016.
Les nations classées de 3 à 6 disputeront un tournoi de qualification olympique.

COURRIERS

FFBB

- Courrier du Président Fédéral Equipe de France. Transmis au Président
- Note d'information sur le Plan Citoyen du Sport. Transmise au Président et Trésorerie
- Note d'information sur les expéditions OBE. Transmise au Mini-Basket
- Version définitive de la nouvelle charte des officiels validée par le Comité Directeur du 4 juillet dernier. Transmise au Président, CDO.
- Note concernant les engagements en championnat de France Jeunes pour la saison 2015-2016. Transmise au Comité Directeur et aux clubs.
- Note CTC Mode d'Emploi. Transmise au Comité Directeur et aux clubs
- Copie lettre de la part du Président de Fédération du Quatar. Transmise au Président
- Copie lettre de la part du Secrétaire Général de la FIBA, M. Baumann. Transmise au Président

LIGUE DES ALPES

- BH n° 02 et 03. Transmis au Comité Directeur
- Modification Championnats Régional U15. Transmise au Président et à la Sportive
- Tableaux récapitulatifs concernant la réception des dossiers médicaux arbitres mis à jour aujourd'hui. Transmis à la CDO
- Décision disciplinaire n° CD 2014-2015 n° 14 – Romain ALBERTEAU. Transmise à la Discipline
- Décision disciplinaire n° CD 2014-2015 n° 15 – Nicolas FAVERDIN. Transmise à la Discipline

COMITE

- HAUTE SAVOIE — BH n° 3. Transmis au Président
- SAVOIE — BH n°2. Transmis au Président
- ISERE — BH n°4. Transmis au Président
- VENDEE — Colloque entraîneur-arbitre - samedi 15 aout 2015 en Vendée. Transmis au Comité Directeur et aux clubs

CLUBS

HAUTERIVES/EPINOUZE	Dossier Entente excellence. Transmis à la Sportive
PRIVAS	Annonce du changement en septembre 2015 de nom de leur gymnase (anciennement Lancelot). Transmise aux Salles et Terrains

Mutations reçues. Transmises aux Qualifications

ANDANCE	CARRUEL Marjolaine – VERNET Sylvaine – BONNAVE Jonathan – GABERT Dylan – GUERRY Luc – BESSON Noé – FRAGNOUD Noah
AUBENAS	IPOUCK Michel – MBODS Alpha
BASKET NORD ARDECHE	MOULIN Romane – KADIM Lilas – DENAVEAUX Elsa
CHANTEMERLE LES BLES	CLERMONT Romain
GUILHERAND GRANGES	FAYAUD Gilhian
HAUTERIVES	PESSEAS Rachel – DURAND Océane
MANTAILLE	ANZALONE Guillaume – VALLET Grégory
MONTELIER	MALOSSANNE Chloé
PIERRALATTE	FENOLL Séverine – BANC Alexis
ST MARCEL LES ANNONAY	CHEVROT Kévin – ANDRE Mathieu – TOMASZEWSKI Adrien – BRUYERE Marion
ST JEAN DE MUZOLS	MANDON Lorette – FERNANDEZ Corentin – BAUGIRAUD Oriane
ST PAUL TROIS CHATEAUX	RIVALLIN Medhi
ST VALLIER	ETIENNE Nathan – GILLES Tom – BASTIEN Hugo – POIZAT Mathéo
SERRIERES	LOUCHENE Lydia – ROSIER Ludivine – FANGET Lucie – ARCHIER Alicia – LOUCHENE Assia

Affiliations reçues

LAMASTRE – ST PERAY – ANNEYRON – ST SORLIN - CHOMERAC - MERCUROL

Courriers DIVERS

• LPO Gustave Jaume Pierrelatte	Convention d'utilisation des locaux – Stage du 24 au 26 août 2015. Transmise au Président
• DEVEZ Mathieu	Dossier médical arbitre < 35 ans. Transmis à la Médicale
• COLLET Quentin	Rapport affaire n°9. Transmis à la Discipline
• DESPESSE (BURO+°)	Facture. Transmise à la Trésorerie
• CDOS 26	Visite de Karim OUMEDDOUR, chargé des Sports au Conseil Départemental de la Drôme le 31 août 2015. Transmis au Président
• CONSEIL DEPARTEMENTAL 26	Solde contrat et agent de développement 2014-2015. Transmis à la Trésorerie
• CONSEIL DEPARTEMENTAL 07	Campagne 2015 espoirs departementaux. Transmis aux clubs Ardèche

Merci de bien vouloir nous informer dès que les annonces ne sont plus d'actualité. Par avance merci.



Saison 2015/2016

OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre de sa politique de développement et de formation, l'UMS BASKET recherche des candidats motivés pour :

- **Un contrat d'apprentissage de 2 ans BPJEPS** sports collectifs option basket
Objectif : obtention du diplôme et formation basket (entraineur jeune ou entraineur région)
Centre de formation CEA Privas
Diplômes requis : aucun

- **Un contrat de professionnalisation de 3 ans**
Sous la responsabilité du manager général (DEJEPS) vous participerez activement à l'encadrement technique de plusieurs équipes, vous serez intégré au staff de notre équipe NM3 (assistant, vidéo, organisation des séances…)
Objectif : vous préparer à l'obtention du DEJEPS
Rémunération : smic
Conditions : - 26 ans et contrat annualisé
Diplômes requis : BPJEPS souhaité
Qualifications basket : entraineur région ou entraineur jeunes

- Un contrat temps plein d'un an renouvelable
En binôme avec un entraineur diplômé, vous assurerez l'animation de l'école de basket et participerez à l'encadrement d'une équipe de jeunes
Objectif : obtenir le diplôme d'entraineur jeune
Rémunération : smic
Conditions : - 26 ans et contrat annualisé

Si vous êtes intéressés merci d'envoyer vos candidatures par mail avant le **25 juin 2015** à l'adresse suivante umsbasket.montelimar@gmail.com

Pour tout renseignement appeler le **06-89-70-88-66**

	Pour étoffer son équipe U20 F région, nous recherchons des juniors voir cadettes surclassées tout poste mais surtout intérieur. Si vous êtes intéressé, venez mardi 15 juin 2015 à la salle Moré rue Pierre de Coubertin à Guilherand Géantes à 18h30 ou contacter l'entraîneur Virginie Morel au 06 19 21 99 30.

	Le club de SARRAS recrute des séniors filles et des U17 Filles pour la saison prochaine Contact : Mme Audrey MARCOU au 06-24-71-21-04

	L'entente CTC LA VALLOIRE (ST SORLIN et ANNEYRON) recherche pour la saison 2015/2016 un entraîneur/coach pour son équipe 1 SENIORS GARCONS (PEM) Contact : fredbils@yahoo.fr ou 06.63.03.05.22 ou encore yohan.gay@gmail.com ou 06.80.17.28.99

	Le club de MERCUROL recherche un entraîneur pour les U20 département Contact : Raphael MORFIN au 07.61.42.26.97

PARTENAIRES





LE DÉPARTEMENT













